



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Une année 2019 toute en contrastes

**La Rentrée des entreprises a une fois de plus été l'occasion de faire le point sur des thèmes d'actualité économique et politique. La refonte de l'AVS et du deuxième pilier, les relations bilatérales et multilatérales, les initiatives sur l'aéroport et sur les multinationales, les élections fédérales sont autant de sujets présentés aux quelque trois mille cinq cents personnes présentes hier soir à l'Arena de Genève.**

L'année 2019 s'avère pleine de contrastes. Après des signaux économiques favorables en début d'année, l'été a été mitigé. «Sur fond de guerre commerciale et de guerre des changes entre les deux géants que sont les Etats-Unis et la Chine, d'un Brexit sans solution, de conflits sociaux en Russie et à Hong Kong ou encore de catastrophe écologique en Amazonie, certains économistes évoquent aujourd'hui les prémices d'une récession au niveau mondial. Dans ce contexte, la Suisse voit ressurgir le spectre d'un franc qui pourrait à nouveau atteindre des records historiques mettant en danger notre industrie d'exportation ainsi que le commerce de proximité», a constaté Ivan Slatkine, président de la Fédération des Entreprises Romandes Genève (FER Genève). Le vote positif sur la réforme de l'imposition des entreprises (RFFA) en mai a en revanche été une excellente nouvelle, garantissant des conditions cadre favorables à l'économie. Cette réforme offre aussi un bol d'air pour la santé financière de l'AVS. Il permettra de travailler plus sereinement aux évolutions structurelles nécessaires pour ce pilier essentiel du système de prévoyance vieillesse.

#### Refonte des premier et deuxième piliers

Ivan Slatkine a résumé les grandes lignes de ce projet de refonte dont le but est de garantir un équilibre financier du premier pilier à l'horizon 2030: harmonisation de l'âge de la retraite à 65 ans pour tous, avec des mesures compensatoires pour les femmes, possibilité d'anticipation de la retraite dès 62 ans et ajournement à 70 ans, financement par l'augmentation de la TVA de 0,7 point de base. «Parallèlement à ce projet, les partenaires sociaux, l'Union syndicale suisse (USS) et l'Union patronale suisse (UPS), ont planché sur la refonte, elle aussi urgente, de notre deuxième pilier. Au début de l'été, une proposition négociée a été présentée. Cette dernière correspond à une baisse du taux de conversion à 6%, une uniformisation de l'âge de la retraite comme dans le premier pilier, la division par deux de la déduction de coordination et une modification des bonifications de vieillesse ayant pour but de faciliter l'employabilité des seniors. A ces mesures viendrait s'ajouter un supplément de rente financée solidairement. (...) Si certaines propositions sont indiscutables et si d'autres nous paraissent intéressantes, nous sommes en revanche réservés à l'idée d'introduire un mode de répartition dans le deuxième pilier. Il en va selon nous de la cohérence du système», a expliqué le président.

#### Multilatéralisme

Les relations de la Suisse avec l'Europe ont été au cœur du discours de Blaise Matthey, directeur général de la FER Genève, qui a rappelé les bienfaits du multilatéralisme et de l'importance de l'accord-cadre avec l'Union européenne, qui «certes bilatéral, mais avec une dimension multilatérale qui est l'un des éléments de la prospérité de notre pays. Doit-on rappeler que cet accord n'a été imposé par personne, mais qu'il a été négocié entre deux parties responsables? Ne peut-on pas comprendre la réaction du partenaire de négociations qui s'irrite de la valse-hésitation



de l'autre partie lorsqu'il faut le signer? Ne voit-on pas, plus au large, la volonté destructrice du président de la plus grande démocratie mondiale qui ne supporte que sa conception de la concurrence? D'ailleurs, en quoi cet accord serait-il concrètement si néfaste pour la Suisse? La protection des travailleurs est maintenue, mais peut être adaptée. Les marchés publics ne sont pas en danger. (...) Et s'il y a un différend, ce qui peut arriver, il se réglera devant un tribunal arbitral neutre, soit une justice indépendante. C'est là un élément fondamental de la démocratie. On verra ainsi, pour tous ceux qui se donnent la peine de le lire, que l'accord-cadre est loin d'être le démon que l'on dépeint. Il est politiquement, socialement, économiquement et juridiquement équilibré.»

### Aéroport et multinationales

L'aéroport de Genève constitue un atout clé de la dimension internationale et diplomatique du canton. «Genève a la chance d'être l'un des centres de ce multilatéralisme si chahuté actuellement. Le canton, avec l'ensemble de l'arc lémanique, accueille de nombreuses missions diplomatiques, des organisations non gouvernementales et des entreprises multinationales. Il faut s'en féliciter et continuer», a estimé Blaise Matthey, qui plaide pour le rejet de l'initiative «Pour un pilotage démocratique de l'aéroport». Il s'engage aussi pour le contre-projet indirect à l'initiative sur les multinationales responsables qui, «avec des objectifs de transparence clairs et raisonnables et sous condition de retrait de l'initiative, est préférable. La Suisse n'a pas à juger unilatéralement la moralité des échanges commerciaux du reste du monde».

### Elections fédérales

En cette année d'élections fédérales, Ivan Slatkine s'est réjoui du nombre de candidats, présents sur différentes listes, «favorables à une économie libérale mais solidaire, conscients des enjeux du défi climatique, ouverts sur le monde et portant les valeurs qui sont les nôtres». Il a également émis quelques recommandations plus précises. «Au-delà des partis qui défendent traditionnellement nos valeurs, PLR et PDC, permettez-moi de vous recommander plus spécialement deux candidats qui nous sont directement liés. D'une part, la Présidente de Genève Tourisme et de la Fédération du commerce genevois, Mme Sophie Dubuis et, d'autre part, M. Michel Matter, Président de l'Association des médecins du canton de Genève et membre de notre Conseil de direction. (...) Il est important que notre canton soit représenté de manière plus équilibrée à la Chambre des Etats et c'est pourquoi je ne peux que vous recommander de soutenir la liste de l'Entente, composée de Béatrice Hirsch et Hugues Hiltbold.»

### La Fédération des Entreprises Romandes Genève en bref

La FER Genève est une organisation patronale et économique faîtière, créée en 1928. Elle défend les intérêts de plus de 80 associations professionnelles et de 28'000 entreprises membres, dont 9'000 indépendants, tant sur le plan politique qu'économique. Ses adhérents sont représentatifs de tous les secteurs économiques (artisanat, industrie, services, entreprises multinationales, finance, etc.) et consistent pour deux tiers d'entre eux en des PME de cinq personnes au maximum. La FER Genève est active dans les secteurs des associations professionnelles et économiques, des caisses de compensation, de prévoyance et d'allocations familiales. Elle offre des services notamment dans les domaines du droit du travail, de la formation professionnelle, de la santé et de la sécurité au travail, ainsi que dans la gestion des salaires.

#### Contacts:

**Ivan Slatkine**, président – 079 301 40 84 – [ivan.slatkine@fer-dg.ch](mailto:ivan.slatkine@fer-dg.ch)

**Blaise Matthey**, directeur général – 079 628 11 91 – [blaise.matthey@fer-dg.ch](mailto:blaise.matthey@fer-dg.ch)

**Véronique Kämpfen**, directrice communication – 079 641 98 91 – [veronique.kampfen@fer-ge.ch](mailto:veronique.kampfen@fer-ge.ch)